

Mémoire : orientations et gouvernance de Paris 12  
Propositions de corrections de cap et de direction pluraliste

Regard critique sur la période 2006 – 2008

28-03-08

Demandes de corrections de cap 2008 - 2012

Positionnement de Paris 12 dans le PRES

Tendance à déshabiller ses membres pour habiller le PRES ; logique de fusions pour ériger de grosses entités [ *Écoles Doct.* ]. Jeux concurrentiels (cf. l'ESIEE vis-à-vis de l'ISBS, ... ) ; statut d'EPCS.

Engagement sur l'intégrité du potentiel de Paris 12 (cursus et labos). Respect de la diversité thématique, des acteurs en cause. Code de bonnes pratiques valant pour le PRES et ses membres.

Positionnement de Paris 12 vis-à-vis de la réforme Pécresse

L'exécutif de Paris 12 a soutenu les mesures de cette loi, a mis le cap sur les « *nouvelles compétences* », ne s'est guère insurgé contre le désengagement financier de l'État (absence de collectif budgétaire 2007 ; aucun emploi dans le budget 2008).

Vu les pièges sous-jacents, moratoire sur la mise en place des « *nouvelles compétences* », **charte** de bonnes pratiques, concertée, valant engagement du président et des conseils sur modes de décision, méthodes et fonctionnement. **Plan de rattrapage** (dotations).

Le cadrage du Projet d'Établissement

**Offre de formation**

Le cadrage ministériel incite plus à s'inscrire dans une orthodoxie administrative de resserrement que dans une logique de réponse aux besoins de formation ; dimension professionnalisante souvent cantonnée à un vademecum du demandeur d'emploi. Choix rendant invisibles des thématiques ou parcours (Master-Pro IUP, ...).

**Chantier Licence**

Prévalence d'une vision académique comportant en L1 – voire jusqu'en L2 – un « *socle des fondamentaux* » de type propédeutique (avec mention et / ou portail unique). Peu d'UE dispensant des savoirs « contextualisés » et absence de *parcours alternatifs* (figurant dans le Projet 2005 – 2008) offrant une culture technologique dès le L1.

**Problématique des Pôles thématiques**

Affichage de Pôles thématiques structurants face au resserrement de l'offre de formation dont les intitulés seraient *standardisés* donc moins visibles. Controverses sur les contenus ; jeux de rapports de forces locaux au détriment de réponses aux besoins de la société, des étudiants et de l'avancée des connaissances.

**Recherche à Paris 12**

Intégration dans le PRES « *Université Paris-Est* » des Écoles Doctorales les exposant à fusions et OPA. Diversité thématique de la recherche universitaire mise en cause par un nouveau palier de « resserrement ». CNRS, INSERM et autres EPST démantelés. Usage abusif d'indicateurs de performance sur équipes et projets. Implication dans une unité hors Paris 12 injustement pénalisée.

**Vie étudiante**

Lieux de vie et d'étude (hors bibliothèque) indigents, notamment sur les sites distants. Participation exigüe à la vie des cursus. Situations de détresse (revenus, titre de séjour, ...).

**Gouvernance**

Prévalence du modèle pyramidal. Dessaisissement des conseils dans la chaîne de décision. IATOSS et étudiants voués à un rôle marginal dans les conseils et commissions. Application « intégriste » de la LOLF prétendant quantifier le qualitatif. Hyper-présidentialisation via les dispositions de la loi LRU.

**Offre de formation**

Pas de mise en cause de maquette sans bilan concerté. Partir des besoins de formation : attentes des jeunes, familles, collectivités, du bassin d'emploi ; définition concertée des cursus [ *acquis scientifiques, culturels et professionnels* ] pour l'accès à l'emploi qualifié. À chaque palier, une double finalité d'insertion ou de poursuite d'études.

**Chantier Licence**

Rétablissement des mentions et parcours répondant à des besoins avérés ; offre diversifiée proposant des parcours adaptés [ *bacs techno / pro inclus* ] ; engagement sur des objectifs de qualité ; discussions avec leurs organisations sur la place des étudiants dans le déroulement des cursus, le soutien, l'aide à l'insertion, ...

**Problématique des Pôles thématiques**

Constituer des plateformes coopératives et non des contextes de rapports de forces entre lobbys disciplinaires. Exemple : réhabiliter la *physiologie* comme discipline à part entière en Sciences & Technologie (*Physiologie Animale*) et en STAPS (*Physiologie du mouvement*) où elle a été quasi-éliminée (cf. Rapport sur le Pôle Santé).

**Recherche à Paris 12**

Défendre la diversité thématique, les projets sur la durée, les acteurs, une expertise pluraliste, des décisions collégiales : surfaces, crédits, allocations, équipements, instance de concertation dans toute unité avant 2009. Reconnaître dans le 4<sup>nd</sup> les travaux menés dans ou hors Paris 12, les divers modes d'implication dans la recherche, la liberté de travailler là où le contexte le permet.

**Vie étudiante**

Schéma-cadre de lieux de vie et d'étude ; participation étudiante aux projets d'animation. Réseau inter-sites d'accueil et d'aide aux étudiants en difficulté ; guichet unique pour les étudiants étrangers.

**Gouvernance**

Revoir le fonctionnement CA, CS, CEVU avec des Commissions (au plus 3 par Conseil) visibles et transparentes [ *thèmes, rapporteurs, travaux* ] ; confier des missions aux IATOSS et étudiants. Mettre en débat orientations et projets locaux et nationaux. Bannir une gestion entrepreneuriale via la LOLF. Exécutif pluraliste.

Politique du personnel à Paris 12

Flou sur les besoins en enseignants et IATOSS. Risques de création d'un « droit local » sur recrutement (Comités de sélection et droits de véto), primes et obligations de service à la tête du client (« *GRH* »), avancement local (conditions de l'expertise des dossiers d'enseignants-chercheurs, notation des Prag et Proce). Conditions de travail dégradées (vétusté, hygiène et sécurité).

Tableau de bord visible des emplois [ *potentiels + besoins* ]. Comités de sélection : part pérenne élue, parité. Lutte contre la précarité. Moratoire sur la « *GRH* » ; prise en compte concertée des diverses missions dans les services [ *avec cadrage national* ], l'avancement, les primes. Instance élue pour un suivi concerté des carrières des Prag et Proce. Entretien des locaux : ne pas tout externaliser.